

MOLENBEEK

INFO

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek Saint-Jean • Trimestriel • Octobre à Décembre 2009 • Nouvelle formule



ECONOMIES D'ENERGIE, ENVIRONNEMENT

DEBUTS PROMETTEURS...



©Butterfly Pictures



©Ekowatt S.A.



Villo à Molenbeek

Suite à une décision de la Région bruxelloise, « Villo », le nouveau système de location de vélos a été installé dans les 19 communes dont Molenbeek qui aura 15 stations. Au total, il y a 2.500 vélos dans 180 stations réparties sur tout Bruxelles. Concrètement, ce réseau vous permettra de louer des vélos 24 h/24 pour un prix raisonnable (possibilités d'abonnement). Autre avantage : vous n'êtes pas obligé de ramener le vélo au même endroit où vous l'avez emprunté. Tous en selle ! Info : www.villo.be

SOMMAIRE

| | |
|---|---------|
| EDITO DU BOURGMESTRE | 3 |
| ENERGIE | 4 - 5 |
| ■ Pour une économie locale durable | |
| ■ Constructions passives, basse énergie Molenbeek donne l'exemple | |
| ENVIRONNEMENT | 6 - 7 |
| ■ La vie en vert | |
| ■ Comprendre pour mieux agir | |
| EMPLOI - FORMATION | 8 |
| ■ Des emplois verts pour un travail décent | |
| MOBILITE | 9 |
| ■ Quand mobilité rime avec qualité | |
| ESPACE PUBLIC | 10 |
| ■ Les Gardiens de la Paix arrivent | |
| ■ Mieux lutter contre les violences au sein des familles | |
| CULTURE | 11 |
| ■ Du côté de « la Maison » Demandez le programme ! | |
| ■ Nouvelle carte d'identité électronique pour enfants | |
| ECHOS DES ECOLES | 12 |
| ■ Inscriptions : nouvelles modalités | |
| TRIBUNE POLITIQUE | 13 |
| LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES | 14 - 15 |

5

QUESTIONS À... OXFAM-SOLIDARITE

OXFAM joue un rôle fondamental au niveau international dans la défense et le développement de mécanismes pour un monde plus juste. Aperçu de ses actions avec Frédéric Van Hauteghem, responsable Marketing.

1. OXFAM, cela veut dire quoi ?

La naissance de notre ONG (organisation non gouvernementale) remonte à la Seconde Guerre mondiale. En 1942, un groupe de notables a décidé de se regrouper pour aider la Grèce, alors sous occupation nazie, en lui envoyant de l'aide alimentaire. Ces notables venaient d'Oxford, en Grande-Bretagne et avaient constitué l'Oxford Committee for Famine Relief, OXFAM en abrégé. A l'époque, c'était le premier acte de solidarité au niveau mondial. Aujourd'hui, Oxfam est présent dans 13 pays. En Belgique, nous existons depuis environ 40 ans.

2. Quels sont les buts poursuivis par OXFAM ?

Avant tout, nous sommes une organisation de coopération au développement. Nous réalisons des projets dans le Nord, axés sur la sensibilisation et le plaidoyer politique, et dans le Sud, nous initiions des projets de développement en collaboration avec des partenaires locaux. Pour financer ces activités, nous pouvons compter, outre la récolte de fonds et de subsides, sur un département de seconde main. Nous collectons, trions, recyclons et vendons toute une série d'objets en bon état généreusement offerts par de nombreux donateurs, privés ou autres.

3. A Molenbeek, quels services proposez-vous ?

On retrouve à Molenbeek les 4 filières traditionnelles de notre réseau de seconde main : les vêtements, les livres, le matériel informatique et la

brocante, allant des petits bibelots au matériel de bureau et meubles. Tout cela s'étend sur près de 1.300 m² dans notre magasin situé rue Dubois-Thorn, à 50 m de la station de métro Beekkant. Précisons que l'intégralité des bénéfices des ventes en magasin financent nos projets de solidarité.

4. Pensez-vous vos actions en terme de développement durable ?

Absolument. De par nos activités (tri, transports de marchandises, ...), nous laissons une certaine empreinte écologique. Nous nous efforçons donc à mieux nous organiser pour que les conséquences de nos actions sur le plan environnemental, économique et social soient plus respectueuses de notre planète et surtout durables.

5. Comment ?

Par exemple, via le recyclage. C'est un des moyens de lutter contre la pollution et la surproduction. Ainsi, la vente d'ordinateurs entièrement reconditionnés, permet d'économiser des milliers de tonnes de CO₂. De plus, elle offre la possibilité à chacun de venir s'équiper en informatique à un très bon rapport qualité/prix et de réduire ainsi la fracture numérique, un autre de nos combats au quotidien.

OXFAM-Solidarité :

rue des Quatre-Vents, 60 à 1080 Bruxelles. Tél. : 02 411 45 53.

Magasin à Beekkant (derrière le métro) : rue Dubois-Thorn, 105. informatique.beekkant@oxfamsol.be www.oxfamsol.be



NOËL AVEC KIWANIS BRUEGEL

A l'approche des fêtes de Noël, tout le monde n'a pas la chance et les moyens de pouvoir offrir des cadeaux à ses proches. Le club « KIWANIS BRUEGEL » a pensé aux plus démunis. De 10 h à 15 h, le dimanche 13 décembre, il tiendra deux stands au boulevard Mettwie, 71 et au boulevard Machtens, 51. Vous êtes invités à venir y déposer vos vivres non périssables, jouets pour enfants et vêtements. D'avance, merci pour votre générosité.

EDITO DU BOURGMESTRE

La dégradation inquiétante de l'environnement est, dans une large mesure, le résultat de l'activité humaine. Il est donc urgent de réagir en adoptant des mesures et des comportements responsables tant au plan mondial, national que local. Au niveau communal, nous avons très tôt pris conscience de cet enjeu et, depuis trois ans, nous sommes passés à une phase de systématisation dans la prise en compte du paradigme environnemental dans le processus décisionnel.

Les autorités communales ont donc décidé de mettre en place un cadre régulier et coordonné visant à contribuer, à notre modeste niveau, à la lutte contre le réchauffement climatique. Il s'agit de passer à une étape qualitative supérieure où tout programme de rénovation ou de nouvelle construction s'inscrit dans une démarche intégrée où les paramètres strictement énergétiques sont au premier plan. Cette volonté de mener une gestion durable de l'économie et de l'environnement est soutenue par un certain nombre d'outils comme le Plan Communal de Développement (PCD), le projet P.L.A.G.E. (Plan local d'Action pour la gestion énergétique) adopté en 2006, la Charte « éco-label », le P.C.M. (Plan communal de Mobilité) et, dernièrement, le vote par le Conseil communal de la motion « Union locale pour le Climat » qui vise une réduction de 20 % de la consommation d'énergie au niveau de la commune d'ici à 2012 et à renforcer l'implication de la population. L'objectif est aussi de diminuer le trafic routier d'ici à 2010 et de

renforcer les plans locaux de mobilité. A titre d'exemple, six kilomètres de pistes cyclables ont été aménagés rien qu'en 2008 et le stationnement géré se développe.



Concrètement, il n'est pas inintéressant de relever que nous enregistrons des résultats remarquables. Ainsi, en 2008, notre commune a engrangé quelque 8 % d'économies sur ses factures de gaz, notamment des bâtiments scolaires gros consommateurs d'énergie.

L'intégration des standards 'construction passive' ou 'basse énergie' est désormais en vigueur dans nombre d'opérations menées au niveau communal, dans le cadre des contrats de quartier notamment. Et les exemples récents de constructions intégrant ces paramètres environnementaux sont trop nombreux pour être mentionnés ici de façon exhaustive.

En matière d'emploi et de formation, il nous est apparu important de saisir toutes les opportunités révélées par les nouvelles technologies, notamment celles liées au système photovoltaïque. Ainsi, notre Mission locale a lancé avec succès un programme de formation de poseurs de panneaux solaires.

Naturellement, des campagnes de communication et de sensibilisation aux économies d'énergie sont régulièrement organisées en direction des habitants et des primes communales encourageant l'installation d'équipements à haute valeur ajoutée environnementale sont mises à leur disposition.

Au moment où nous préparons le présent numéro, nous apprenons avec bonheur que, cette année, les papillons - considérés par les spécialistes comme d'excellents indicateurs de la qualité des biotopes - ont fait leur réapparition dans nos parcs et jardins. Est-ce le signe d'un jour nouveau pour notre environnement ? Si c'est le cas, acceptons-en l'augure.

Le Bourgmestre,
Philippe MOUREAUX

MOLENBEEK INFO

Le bulletin d'information des habitants de Molenbeek-Saint-Jean

Editeur responsable : Philippe MOUREAUX, Bourgmestre

Coordination générale : Isabelle VAN MECHELEN et Nour-Eddine TALAOUANOU

Secrétariat de rédaction : Emmanuel FRANCO

Traductions en néerlandais : Els SARENS

Maison communale de Molenbeek-Saint-Jean : Rue du Comte de Flandre, 20, 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Informations générales : 02 412 37 90 (Secrétariat communal)

Photos et illustrations : Ekowatt S.A., Butterfly Pictures, A2M sprl, Noé-Martin architectes sprl, Martine Wauters, Tjorven

Vanden Eynde, www.besafe.be, <http://eid.belgium.be>, Faruk Bicici, Onur Ates, Emmanuel Franco

Merci à Ismael BENAÏSSA pour leur collaboration et soutien technique

Le "Molenbeek Info" est entièrement imprimé sur papier recyclé Impression et mise en page du présent numéro :

DB Print Belgium : 02 526 84 40 - Courriel : info@dbprint.be - Site : www.dbprint.be



POUR UNE ECONOMIE LOCALE DURABLE

L'énergie coûte de plus en plus cher : ces dernières années, les prix du gaz, de l'électricité, de l'essence et de l'eau grimpent en flèche. Dès lors, économiser l'énergie s'avère indispensable, tant pour le bien de la planète (réduire les émissions de CO₂) que pour notre portefeuille (diminuer le coût des factures). Nos autorités communales n'ont pas attendu l'explosion des prix de l'énergie pour mener des actions depuis plusieurs années déjà. Ce numéro se propose de vous donner un aperçu, non exhaustif, des principales mesures prises en faveur de notre environnement.

Dans le cadre du protocole de Kyoto, la Belgique s'est engagée à réduire de 7,5% les émissions de gaz à effet de serre pour 2012 par rapport à celles émises en 1990.

Dans ce cadre, notre Conseil communal, en sa séance du 22 novembre 2007, a approuvé à l'unanimité la **motion « Union locale pour le climat »** qui condense l'essentiel des buts à atteindre pour réduire la pollution et contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique. Ainsi, la motion comprend 3 objectifs majeurs à réaliser d'ici 2012 : réduire les émissions de CO₂ sur la commune de Molenbeek, oeuvrer à une mobilité durable et faire participer la population, notamment par des conférences-débats et des primes incitatives.

Notre commune se fixe un objectif ambitieux puisqu'elle compte **réduire la consommation d'énergie de 20%** sur son territoire d'ici 3 ans. Parmi les mesures à prendre, il s'agira de diminuer la consommation d'énergie des infrastructures publiques dans la commune (bâtiments administratifs, écoles, maisons de repos, crèches, ...); de réaliser des audits énergétiques de ces immeubles et un "Agenda 21" pour le développement durable local ; d'encourager l'implantation de sources alternatives de production d'énergie sur le territoire (placement de panneaux photovoltaïques, de capteurs solaires, etc.) et bien d'autres encore.

Objectif ambitieux

En matière de mobilité, notre commune s'inscrit aussi dans l'objectif de la Région bruxelloise visant à **réduire de 20% le trafic routier d'ici 2010**. Dans la pratique, cela se traduit par le renforcement des plans locaux de mobilité, de déplacements scolaires et professionnels, par l'utilisation des transports publics, par la diminution de la place de la voiture, le développement de la mobilité "douce" (cyclistes, piétons, transports en commun), par l'utilisation de véhicules "propres", ... (lire p. 9). Bref, la commune continuera à tout faire pour mettre en place une économie locale durable.

Notre commune avait déjà anticipé puisque depuis 2006, elle applique le **programme PLAGE** (Plan Local d'Action pour la Gestion Énergétique) qui a pour but de diminuer de 15 à 25% la consommation d'énergie des bâtiments communaux (10 d'entre eux, gros consommateurs, sont dans ce cas). Pour ce faire, l'administration communale a engagé **2 responsables en énergie** : le premier travaille sur l'ensemble des bâtiments communaux tandis que le second s'occupe des 150 logements individuels et 45 logements collectifs appartenant à la commune. *Nous avons réalisé une analyse détaillée des factures d'énergie*, explique un des responsables. *Partant de là, nous avons créé un plan pour améliorer l'utilisation des installations et ainsi permettre*

de réduire le coût des factures. Dans le même temps, les audits énergétiques réalisés nous ont permis de voir quels étaient les travaux prioritaires à réaliser pour diminuer la consommation d'énergie.

Agir sur le bâti

Le parc immobilier communal est important (100.000 m²). Il compte une centaine de bâtiments et 17 écoles qui regroupent plus de 5.200 élèves. A elles seules, les infrastructures scolaires représentent 33% de la consommation d'énergie.

Au niveau de l'électricité, des mesures sont à prendre pour faire face à l'augmentation des besoins (serveurs informatiques, air conditionné). Comme l'électricité conventionnelle émet 2 fois plus de CO₂ que le gaz, l'administration communale optera, d'ici 2010, pour une électricité 100% verte qui permettra de réduire de façon importante les émissions de CO₂ (en 2008, les bâtiments communaux ont émis 5 tonnes de CO₂ : en optant pour de l'électricité 100% verte, on gagnera, d'ici 2010, 1,35 tonne de CO₂, soit -26%).

Une deuxième phase du projet consiste à sensibiliser, plus particulièrement, les travailleurs pour les amener à adopter les bons gestes. A l'Administration communale de Molenbeek, des **labels énergie** ont été affichés dans de nombreux services. Ceux-ci permettent de conscientiser les occupants à mieux utiliser les performances énergétiques des bâtiments au moyen, par exemple, de thermomètres didactiques ou via une ligne téléphonique spéciale pour signaler les problèmes. Cette campagne de communication mise en place dans plusieurs bâtiments communaux a été sélectionnée, au niveau européen, comme projet exemplaire. En parallèle, plusieurs actions de sensibilisation sont menées dans plusieurs écoles (lire p. 7).

L'Echevine de l'Energie, Patricia Vande Maele, avec le responsable énergie



Primes énergie : pensez-y !

Pour rappel, à l'initiative de Patricia Vande Maele, Echevine des Finances et de l'Energie, notre commune vous propose de bénéficier de **primes à l'économie d'énergie** intéressantes. Ces primes communales concernent diverses installations : **voir folder détachable inséré au centre du journal.**

JEUDI 29 OCTOBRE 2009, dès 19 h, au Château du Karreveld (à la salle Reine Elisabeth), une conférence-débats sera organisée sur le thème : **« Tout savoir sur les primes et actions Energies en Région bruxelloise et dans votre commune »**
Info et réservations : 02 412 36 40

Projet de bâtiment passif prochainement à la rue Tazieaux

CONSTRUCTIONS PASSIVES, BASSE ÉNERGIE

MOLENBEEK DONNE L'EXEMPLE

Notre commune a entamé, ces dernières années, toute une série de rénovations lourdes au sein de nos écoles (nouvelles constructions, remplacement des systèmes de chauffage, isolation des toitures, ...), menées par le service des Travaux publics, dépendant de l'Echevin Mohamed Daif. Résultat : en 2008, notre commune a fait près de 8% d'économies sur ses factures de gaz pour l'ensemble des bâtiments communaux.

© Noë-Martin architectes sprl

Dans le futur, plusieurs chaudières seront remplacées pour améliorer encore plus la consommation énergétique. De plus, notre piscine communale fera l'objet d'importants travaux afin de rendre le bâtiment moins énergivore (isolation des cuves des bassins, de la toiture, ...) et d'économiser jusqu'à 30% par an sur les factures d'énergie.

Réduire la consommation d'énergie, c'est aussi agir en amont, dès la **conception de bâtiments**. Comme inscrit dans la motion "Union locale pour le Climat", notre commune applique le **standard "construction passive"** pour toute nouvelle construction et le **standard "basse énergie"** pour toute rénovation complète d'immeubles existants. A cet égard, les services des Travaux publics et des Projets subsidiés (regroupant les contrats de quartiers, la Politique des Grandes Villes et le Programme européen "Objectif 2"), mènent des opérations en ce sens.

Bâtiments exemplaires

En effet, ces projets de réhabilitation et de création de logements s'inscrivent dans le cadre d'un appel à projets où Molenbeek a été sélectionnée par la Région bruxelloise pour réaliser 3 bâtiments exemplaires au niveau du développement durable. Concrètement, ceux-ci seront économes en énergie et auront l'avantage d'être très confortables, bien isolés, très étanches, bien ventilés. Et surtout, ils consommeront 4 fois moins qu'un bâtiment

neuf non équipé et jusqu'à 10 fois moins qu'un vieil immeuble. Dans le futur, cette démarche ouvrira aussi la voie à un nouveau mode d'architecture. Parmi ces projets remarquables :

Dans le cadre du **contrat de quartier « Escout-Meuse »**, un bâtiment neuf (rez-de-chaussée + 4 étages), est en cours de construction à l'avenue J. Dubrucq. Il comprendra 1 crèche et 8 logements sociaux passifs (1 à 4 chambres), explique Vincent Degrune, chef de projet. *Au niveau des consommations d'énergie, sa conception novatrice permettra de diminuer de moitié les charges qui s'ajoutent au loyer de chaque ménage, soit une économie importante pour les familles à bas revenus. Il y aura aussi un échangeur thermique qui permettra de récupérer l'énergie des eaux usées chaudes (bains, douches, ...) afin de préchauffer l'eau froide. Bien entendu, les futurs locataires seront accompagnés pour utiliser au mieux les installations.* Clôture des travaux fin 2010.

Dans le cadre du **contrat "Ateliers-Mommaerts"**, il y aura une construction "basse énergie" dans les logements sociaux de la **rue du Comte de Flandre**. *Avec cette rénovation, notre but vise à consommer moins en rénovant et à préserver l'environnement en utilisant des matériaux d'isolation appropriés, souligne France Baudinne, chef de projet. Nous récupérerons aussi les énergies par le système dit de la ventilation contrôlée, notamment via une nouvelle chaudière à très haut rendement. Enfin, l'électricité sera générée par des panneaux solaires.* Fin du chantier prévue en 2010 – début 2011.

Maximiser les économies d'énergie

Au Centre historique, deux autres bâtiments passifs seront construits à la fin 2010 dans le cadre du Plan Logement du Programme Grandes Villes. **Rue de l'Avenir** sont prévus 4 logements très lumineux pour familles nombreuses avec une toiture verte isolante et un jardin éducatif ouvert sur le quartier. *Tout a été pensé avec la volonté de maximiser les économies d'énergie, explique Ahmed Hammouti, responsable. A la rue Tazieaux sera créé un nouvel immeuble passif de 3 étages avec le rez-de-chaussée réservé aux personnes à mobilité réduite. L'intérieur d'îlot sera transformé afin de verduriser et densifier la zone.* Ces projets viennent renforcer les rénovations des maisons des rues du Cinéma et de la Perle où une attention particulière a déjà été portée à l'écoconstruction.

L'école 9 disposera prochainement d'un nouveau **prégardiennat**, entièrement passif, à la rue du Gulden Bodem. Grands espaces lumineux, nouvelle salle de psychomotricité et nouveaux sanitaires seront répartis sur 400 m². Les puéricultrices de l'école bénéficieront d'un système de ventilation qui filtrera l'air en permanence et d'une toiture verte accessible. Cerise sur le gâteau, des capteurs solaires produiront de la chaleur et de l'électricité. Été comme hiver, la température intérieure sera toujours agréable grâce à une isolation renforcée. Ouverture courant 2011.

Un nouveau prégardiennat entièrement passif à l'école N°9

Grande journée « ENERGIE » avec le CPAS, PGV et les Propriétés communales

A l'approche de l'hiver, tous les conseils sont bienvenus pour aider à réduire ses factures d'énergie. C'est ainsi que le **24 novembre, de 10 h à 16 h**, le CPAS de Molenbeek vous propose une journée sur le thème de l'énergie. Vous pourrez y découvrir des trucs et astuces pour consommer moins et donc faire des économies. Au programme aussi : stands d'informations et ateliers de questions / réponses sur des sujets tels que « comment changer de fournisseur ou comment économiser l'énergie ». Bienvenue à

cet événement interactif, subsidié dans le cadre du programme de la Politique des Grandes Villes (PGV), organisé en collaboration avec la commune, le service des Propriétés communales et le CPAS de Molenbeek-Saint-Jean.

Lieu : Maison des Cultures et de la Cohésion sociale : Rue Mommaerts, 4 à 1080 Bruxelles (Métro Ribaucourt et Comte de Flandre).

Info : 02 428 52 59

(Service de Prévention en Energie du CPAS)



© A2M sprl

LA VIE EN VERT

Qui dit réduction d'émissions de CO₂ dit bénéfices pour notre environnement et notre qualité de vie. Depuis de nombreuses années, notre commune déploie d'importants efforts en ce sens.

Les matières liées à l'environnement et à la propreté publique sont placées sous la responsabilité de l'Echevin Jan Gypers. En vous promenant dans la rue, vous aurez sans doute remarqué des pots géants de couleur orange ou jaune. Entièrement fabriqués à partir de plastique recyclé, ils ont été installés, depuis le printemps, dans divers endroits de la commune : face à l'administration communale, dans le quartier Dubrucq, près du métro Beekkant, ... *Mon travail consiste à créer des espaces verts harmonieux et écologiques*, explique Steve Annaert, architecte paysagiste engagé voici 15 mois. *J'ai veillé à proposer une diversité de plantes selon les endroits. On constate que les gens, respectent ces installations dans tous les quartiers.*

Par ailleurs, la chaussée de Gand, l'avenue Brigade Piron, le boulevard Machtens et les abords du cimetière offrent à la vue des passants des **suspensions florales**. Celles-ci participent à créer une harmonie florale où les couleurs des géraniums (pelargonium) s'équilibrent avec bon goût, de manière artistique. Autre constat : il y a de plus en plus de fleurs dans les quartiers minéralisés, par exemple au coin des rues de Mexico et de Ribaucourt. Afin de pouvoir disposer des fleurs au moment de les planter, la commune a **créé une pépinière** où sont cultivées des hortensias, géraniums, lavandes, ... La pépinière sert aussi de centre de formation pour les ouvriers et les jardiniers engagés dans le cadre du projet mené au sein du contrat de quartier « Ateliers – Mommaerts ». Quand nature et emploi se rencontrent.

Bulles à verre enterrées

Autre nouveauté : **les bulles à verres enterrées**, sur la berme centrale du boulevard du Jubilé, au niveau de la rue Pierre Gassée. Elles permettent à la fois de gagner de la place en surface et surtout de diminuer la pollution sonore. Leur capacité de stockage est aussi plus importante que celle d'une bulle classique. D'autres bulles de ce type seront installées dans le reste de la commune. Pour rappel, le tri du verre est obligatoire en Région bruxelloise. Veuillez donc utiliser ces bulles et ne plus mettre vos bou-

L'Echevin de l'Environnement, Jan Gypers et l'éco-conseiller devant une bulle à verre enterrée



teilles en verre dans vos sacs bleus ou blancs. **Info : 0800 981 81 (Bruxelles Propreté, gestionnaire des bulles à verre).**

Côté propreté, la volonté de l'Echevin est aussi d'assurer la propreté sur les terrains en friche (Paruck, Scheutbos, Beekkant (SNCB), ...). En prenant contact avec les propriétaires des terrains, la cellule « **Environnement - Incivilités** » a veillé à ce que les terrains soient correctement clôturés et nettoyés, comme le prévoit le Règlement général de Police. *Nous mettons tout en œuvre pour que les parcelles soient gardées propres*, explique Karim Mehdi, responsable de la cellule. Celle-ci collabore aussi avec la nouvelle cellule « Quartier propre » créée il y a un an, dans le cadre du contrat de quartier « Rives Ouest ».

Vu les fortes pluies qui traversent souvent notre pays, notre commune octroie des **primes de 500 €** à l'installation, la réparation et le remplacement d'un **système de récupération d'eau de pluie**. Pour en bénéficier, il faut effectuer certaines démarches administratives. **Info : 02 412 36 86 (service Eco-conseil).**

Une commune verte

Côté nature, rappelons que Molenbeek est plus verte qu'on ne le croit : elle compte 13% d'espaces verts, parmi lesquels les magnifiques site et parc du Scheutbos. A cet égard, le projet de la **Maison de la Nature**, en partie subventionné par Beliris (l'accord de coopération entre l'Etat fédéral et la Région bruxelloise) avance. Situé près du Scheutbos, l'endroit accueillera les écoles et leur proposera un laboratoire d'observation, une ferme pour enfants. Ce sera aussi un lieu de départ pour des visites guidées vers le site et un lieu de réunion pour les associations « nature ».

Citons enfin le projet de **promenade verte** communale en voie de réalisation. A ce jour, un bureau d'études a été désigné. En résumé, la philosophie de ce vaste projet consiste notamment à créer une promenade balisée à travers la commune, reliant ces espaces verts et donnant la priorité aux piétons et aux cyclistes.

Une journée pour fêter la nature

De 10 h à 16 h, le 22 novembre, une grande fête de la Nature aura lieu au Parc Marie-José (Beekkant). Au menu, stands d'information, rencontres avec des associations, jeux, ... A visiter !

Numéros utiles :

- Echevinat de l'Environnement : 02 412 37 20
- Service Eco-conseil : 02 412 36 86
- Numéro "vert" : 0800 99 343 (8 h à 13 h).

Pour obtenir des informations sur la propreté dans notre commune et signaler tout dépôt clandestin. Composez le même numéro pour faire enlever gratuitement vos encombrants, toute l'année et deux fois par an. N.B. : ce service est réservé uniquement aux ménages de Molenbeek et ne doit être appelé que pour des questions en lien avec la propreté. Les déchets des entreprises, PME et commerces sont exclus.

- Service communal de la Propreté publique : 0800 99 343
- Dernières nouvelles sur l'environnement et la propreté à Molenbeek sur www.molenbeek.be, cliquez sur la rubrique « Environnement »

COMPRENDRE POUR MIEUX AGIR

Changer les comportements passe par une phase d'apprentissage. Au cœur de celle-ci : nos écoles. Depuis de nombreuses années, divers services communaux mènent des actions auprès des élèves et ce, dès leur plus jeune âge.

Sensibilisation au tri des déchets, à l'utilisation des sacs de tri de couleurs, cours organisés sous forme ludique, ... Les exemples ne manquent pas. Dans plusieurs écoles, des fûts composteurs ont été installés, sur demande d'enseignants très demandeurs à former leurs élèves au compost, explique Alain Simon, éco-conseiller à la commune. Des **fûts pour compost** sont également disponibles pour tout habitant qui le souhaite, au prix préférentiel de 15 € le fût.
Info : 02 412 36 86 (service Eco-conseil).

La « **semaine de l'arbre** » permet aussi aux enfants de mieux comprendre l'importance de prendre soin de la nature. Chaque printemps, les élèves plantent « leur » arbre et sont chargés d'en prendre soin, devenant en quelque sorte leur « parrain ». On leur explique aussi que l'arbre produit de l'oxygène, filtre les poussières fines et absorbe le gaz carbonique et nous aide ainsi à préserver notre santé et à diminuer les gaz à effet de serre.

Au fil de l'eau

Autre projet original : des croisières éducatives, à bord d'une péniche de l'association « Cours d'Eau », menées sur le thème de l'eau. Une fois par an, les jeunes embarquent et apprennent comment moins polluer l'eau par des gestes au quotidien. Le personnel de la Propreté publique a également pu suivre cette formation en lien avec son travail.

En matière d'énergie, soulignons les actions menées dans le cadre du « **Défi énergie** » par les

écoles 11 et 16, encadrées par Nathalie Gilly, coach énergie de l'APERe, l'Association pour la Promotion des Energies renouvelables.

Durant l'année 2008-2009, avec les Directions et enseignants, nous avons appris aux enfants des écoles à ne pas gaspiller l'énergie dans l'optique d'en faire des citoyens responsables, explique la coach. Apprendre à comprendre ce qu'est l'énergie, comment adapter son comportement pour mieux l'utiliser, réaliser des mini-audits énergétiques, organiser des "journées des gros pulls", ... Autant d'actions menées avec succès puisque les enfants ont pris un réel plaisir à apprendre en s'amusant. L'opération se poursuivra en 2009 - 2010 avec des écoles qui "voleront de leurs propres ailes", conseillées par l'APERe qui les suivra de loin.

Sensibilisation tous azimuts

Enfin, la **réutilisation des déchets** figure aussi au rang des actions menées au sein des classes. En 2008 - 2009, la cellule « Prévention incivilités » a mis sur pied, avec l'asbl "Quinoa", le projet "Gestion des déchets et Mondialisation" ciblé sur les 6-12 ans. *Le but était de sensibiliser les élèves aux relations Nord/Sud et en faire des citoyens responsables*, explique Samir Amri, animateur du projet. *Il était aussi question de les sensibiliser au tri et à la réutilisation des déchets, par exemple, en recyclant des cartons pour en faire un jouet ou un objet.*

Ces dernières années, la cellule a aussi participé à diverses actions comme "Trottoirs propres, je participe" (initiative du contrat de quartier Maritime), "Trottoirs propres et gestion des déchets" dans le quartier du Karreveld ou encore la campagne de l'Echevinat de la Propreté publique contre le nourrissage des pigeons.

Enfin, les actions menées dans le cadre du **mini-contrat de quartier "Ateliers - Mommaerts"** qui vient de s'achever démontrent la vivacité de



notre jeunesse et son intérêt pour l'environnement et la lutte contre la pollution, sans oublier les actions menées par la cellule « **Quartier propre** » au sein du **contrat de quartier "Rives Ouest"**.

STOP AUX INONDATIONS

Etant donné les orages violents et les fortes pluies qui touchent régulièrement notre pays, il a fallu prendre des mesures pour stopper les inondations qui frappaient le quartier de la rue des Béguines. Prochainement, un égout collecteur - et non un bassin d'orage - sera construit à l'avenue des Myrtes, explique-t-on au service des Travaux publics. *Après l'intervention de la commune, via l'Echevin des Travaux publics, Mohamed Daif, les travaux seront pris en charge par l'intercommunale de distribution et d'assainissement des eaux. Concrètement, un tuyau de 3 m 20 de large et enterré à une profondeur de 10 m s'étalera sur près de 500 m. En cas de fortes pluies, celles-ci se déverseront dans ce tuyau et l'eau sera ensuite redistribuée vers les égouts afin d'éviter leur engorgement.* Les travaux préparatoires ont démarré à Pâques 2009. Fin prévue des travaux au terme de 2010.

Projet "Gestion des déchets et Mondialisation" par la cellule « Prévention incivilités » et l'asbl "Quinoa" à l'Ecole des Tamaris

Mars 2009 : "La semaine de l'Arbre" avec les enfants des écoles communales





Nouveau jardin potager à côté du restaurant social « Les Uns et les Autres »

DES EMPLOIS VERTS POUR UN TRAVAIL DECENT

Nouvelles technologies, nouvelles opportunités. Notre commune a misé sur le futur via plusieurs projets, créateurs d'emploi et vecteurs de cohésion sociale.

Avec le prix de l'électricité qui augmente, utiliser la technologie du photovoltaïque, qui transforme l'énergie solaire en électricité, relève du bon sens. En effet, ce type de dispositif permet de réaliser des économies intéressantes sur ses factures. Sur base de ce constat, la Mission locale pour l'Emploi a lancé, en 2008, une **formation de poseurs de panneaux solaires photovoltaïques**, en collaboration avec celle d'Anderlecht, l'entreprise d'économie sociale Sunworks, Bruxelles-Formation, la Croix-Rouge et le soutien financier du Ministre chargé de la Formation professionnelle.

Métier d'avenir

C'est un nouveau métier vraiment utile, constate Olivia P'Tito, Administratrice-Déléguée de la Mission locale. Le secteur du photovoltaïque, respectueux de l'environnement, est en pleine expansion et pourra, à terme, fournir un travail aux demandeurs d'emploi peu qualifiés, base de notre public.

C'est aussi un métier exigeant : Il faut être en bonne condition physique et ne pas avoir le vertige pour porter et placer des panneaux de 15 kg sur les toits, précise Luc Scohier, agent de développement à la Mission locale et chargé de coordonner le projet. Vu le succès rencontré, une seconde session de formation a démarré au printemps dernier. A suivre.

Le jardin potager d'AJJA

Créé au printemps dernier et situé à côté du restaurant social « Les Uns et les Autres », le jardin urbain est ouvert à tous. Vous pouvez découvrir la richesse de ses variétés potagères : choux, tomates, roquette, ..., mais aussi fleurs et plantes ornementales.

A la base du projet, la Mission locale pour l'Emploi, présidée par l'Echevin de l'Emploi, Ahmed El Khannouss, était déjà à l'initiative de la création du resto social. Lancé voici 2 ans, il rencontre un franc succès, à la fois pour la qualité de ses plats et ses tarifs sociaux. *Plusieurs clients sont venus nous trouver en de-*

mandant du « bio » mais il faut pouvoir se le payer, explique André Vande Perre, coordinateur du resto. D'où l'idée d'un petit jardin potager pour recréer aussi du lien social étant donné que plusieurs personnes, souvent seniors, y sont associées.

Le jardin urbain bénéficie de l'aide et des conseils de l'asbl « Le Début des Haricots », composée d'ingénieurs agronomes. *Sur le thème de l'alimentation, nous allons proposer des petits ateliers compost, apprendre comment cultiver diverses espèces, ..., explique Renaud Pinchart, membre de l'asbl. Nous voulons aussi conscientiser les gens à l'importance de manger des légumes sans pesticides.*

Le projet bénéficie encore du concours de François et Sunny, deux bénévoles très motivés qui sont aux petits soins pour le jardin urbain. En juillet, une conférence sur le jardinage écologique a rassemblé un public enthousiaste et intéressé.

D'autres activités suivront, notamment avec les écoles. Après le jardin urbain de l'asbl « La Rue » à la rue Fin, voilà une autre initiative bienvenue dans des quartiers en manque de verdure.

**Jardin urbain : rue du Comte de Flandre, 13.
Info : 02 410 09 60**

S'INTÉGRER AVEC LE SAMPA

Depuis sa création en 2001, le SAMPA, Service d'Aide aux Molenbeekois Primo-Arrivants, joue un rôle fondamental dans l'intégration de ces nouveaux Molenbeekois dans notre société. Cours d'orientation sociale et professionnelle, d'apprentissage du français, du néerlandais, ... ; autant de manières d'apprendre à devenir un citoyen actif et responsable. *Nous avons accueilli plus de 5.000 personnes, issues de 112 nationalités différentes, explique Catherine De Meyer, responsable. C'est à la fois une richesse pour le mélange des cultures mais aussi un défi en ce sens que nous devons leur donner les outils pour pouvoir les aider à s'orienter dans notre société, notamment au travers de l'apprentissage des langues mais aussi celui du fonctionnement de la Belgique.*

Le 24 juin 2009, la Fondation Roi Baudouin ne s'est pas trompée en attribuant au SAMPA le 1er prix « Accueil entraide migrant(e)s ». La Fondation récompensait les 4 meilleurs projets d'intégration, dont celui du SAMPA, menés en Belgique avec les nouveaux migrants.

Loin de se reposer sur ses lauriers, le SAMPA va poursuivre plusieurs projets comme « **Sport au féminin** », soutenu par la Région bruxelloise.



LeSAMPa a gagné le 1er prix « Accueil entraide migrant(e)s » de la Fondation Roi Baudouin

En partenariat avec le hall des Sports Heyvaert, le but vise à permettre à des femmes de participer à des activités physiques dans des lieux de proximité et de développer un réseau d'échanges sociaux. Ensuite, le SAMPA participe à la **campagne de régularisation des sans-papiers** qui a démarré le 15 septembre et se poursuivra jusqu'à la fin 2009. Enfin, en plus d'être partenaire au projet de jardin urbain décrit ci-dessus, il a reçu des subsides du **Fonds d'alphabétisation de la Poste** pour permettre aux personnes en processus d'alphabétisation d'apprendre via le théâtre.

Le SAMPA, c'est sympa, comme chantait Richard Gotainer dans les années '80.



QUAND MOBILITÉ RIME AVEC QUALITÉ

Toujours dans le cadre de la motion votée en 2007, notre commune s'est engagée à promouvoir une mobilité durable, en réduisant, notamment, le trafic routier de 20% d'ici 2010 et en renforçant les plans locaux de mobilité et de déplacements scolaires. Si la voiture est le principal acteur de l'espace public, le « tout à l'auto » devra évoluer vers d'autres formes de déplacements...

Piétons et cyclistes ont droit, au même titre, à pouvoir occuper une partie de cet espace, dans le respect de chacun. Molenbeek veille à ce que cette cohabitation se passe de façon harmonieuse. L'Echevin de la Mobilité, Jef Van Damme, inscrit ses démarches en ce sens. Qui dit infrastructures bien pensées dit qualité et sécurité renforcées. Avec des incidences évidentes sur notre environnement. Plusieurs nouveautés sont à signaler :

Pour les **cyclistes** tout d'abord : les récents réaménagements importants des quais de Mariemont et de l'Industrie, réalisés par la Région bruxelloise ont un effet positif sur la circulation à vélo, tant au niveau du confort de conduite que de la signalisation (marquages visibles) et de la sécurité.

Six kilomètres de pistes cyclables

Depuis 2007, le nombre des **pistes cyclables** a augmenté : 1,2 km en 2007 pour 6,4 km en 2009. Dès cet automne, la dernière partie du boulevard Machtens (côté Beekant), ainsi que la rue J. Baeck et l'avenue Brigade Piron seront pourvues d'un marquage au sol pour vélos. Selon l'Echevin, cela devrait évidemment encourager les déplacements à vélo (lire aussi en page 2 : Villo à Molenbeek). Par ailleurs, notre commune va acheter des parkings vélo couverts et fermés à clé qui seront placés au boulevard du Jubilé et à la rue de l'Eléphant. D'autres suivront en 2010.

En parallèle, **l'éducation au vélo** occupe un rôle central au sein de nos écoles. *Chaque année, l'asbl « Pro Vélo » forme toutes nos écoles communales à la conduite préventive en ville, explique le service communal de la Mobilité. Ces formations seront prochainement étendues aux écoles des autres réseaux d'enseignement.*

Quant aux **plans de déplacements scolaires**, lancés par la Région, c'est l'occasion de réunir les divers acteurs de terrain pour réfléchir à comment mieux sécuriser les abords des écoles et mieux sensibiliser encore les parents et les enfants à un autre type de mobilité.

Notre commune augmente aussi le nombre de **zones 30** aux abords des écoles, le but étant d'élargir au maximum le périmètre de la zone 30 pour diminuer la vitesse des véhicules. D'autres dispositifs comme des plateaux ralentisseurs et des coussins berlinois permettent aussi d'atteindre cet objectif.

Toujours dans le but d'améliorer la sécurité et le confort des **piétons**, plusieurs aménagements ont été réalisés : des dalles de guidage et des pentes ont été placées aux carrefours pour faciliter la progression des malvoyants et personnes à mobilité réduite (personnes avec des poussettes, chaises roulantes, ...).

Au niveau des **horodateurs** et de la **gestion du stationnement** : en septembre, le reste du centre historique (après la Place communale et la rue Vandermaelen) aura de nouveaux horodateurs. Périmètre concerné : le boule-



L'Echevin de la Mobilité, Jef Van Damme avec un membre du service stationnement

vard Léopold II (exclu) jusqu'à la rue Delaunoy (inclusive). Cette dernière sera en zone bleue, il faudra y utiliser son disque de stationnement (bleu). Suivra en 2010 le quartier Maritime où des réunions d'information seront prévues.

Bien gérer le stationnement

Cette mise en place du stationnement géré permettra de diminuer la pression automobile sur le territoire communal et incitera les gens à utiliser davantage les transports en commun (TC).

Concernant le **Plan « déplacements entreprises »**, le service de la Mobilité étudie actuellement les divers modes de déplacement des employés de l'administration et des visiteurs. Depuis plusieurs années, nos autorités communales ont acheté des vélos pour permettre aux fonctionnaires de se déplacer dans le cadre de leurs missions. A la suite d'une décision régionale, ils sont désormais intégralement remboursés pour leurs frais de déplacements en transports en commun (52,6% du personnel vient en TC et les cyclistes reçoivent une indemnité de 0,15 €/km pour leurs déplacements à vélo du domicile au travail). A terme, le système « Cambio » sera lui aussi utilisé par le personnel communal, sous certaines conditions en cours d'étude.

Enfin, en 2010, le **plan communal de Mobilité (PCM)** sera mis à jour et la mise en place du stationnement payant sera évaluée, sur base d'un parc d'horodateurs plus conséquent. Actuellement, Molenbeek compte environ 60 horodateurs.

L'Echevin du Charroi, Jamal Ikazban, dans le nouveau véhicule roulant au gaz de ville



Un véhicule non polluant à Molenbeek

Notre commune vient d'investir dans un tout nouveau véhicule utilitaire roulant... au gaz de ville. Le véhicule possède les caractéristiques de rouler à la même vitesse qu'une voiture normale mais surtout d'être silencieux et non polluant. Il se recharge via un tuyau d'alimentation directement relié au gaz. *Il faut compter de 4 à 6 heures pour une recharge complète,* précise le service des Plantations qui dispose de ce véhicule dans le cadre de ses déplacements sur le terrain (transport de matériel, visite de chantiers, ...). Après deux précédents véhicules fonctionnant à l'électricité, c'est une première expérience de ce type à Molenbeek. Selon l'Echevin du Charroi communal, Jamal Ikazban, cela démontre que notre commune investit dans les énergies non polluantes et respectueuses de l'environnement.

LES GARDIENS DE LA PAIX ARRIVENT



Nouvel uniforme des Gardiens de la Paix à partir de 2010

Depuis de nombreuses années, les « hommes verts » sillonnent notre commune. Dès 2010, les gardiens de parcs et d'espaces publics seront les « Gardiens de la Paix » ...

Ce changement a été décidé par le Gouvernement qui souhaite unifier, sous le terme « Gardiens de la Paix », les divers intervenants qui remplissent des fonctions similaires comme les APS (Assistants de prévention et de sécurité), les stewards, les gardiens scolaires, ..., explique Rony Ceulemans, Fonctionnaire de Prévention et responsable de la gestion des équipes de gardiens.

Globalement, leurs missions resteront les mêmes : Ils sont là pour augmenter le sentiment de sécurité et la qualité de vie des citoyens par une présence visible dans les lieux publics, insiste M. Ceulemans. C'est avant tout un rôle de prévention des troubles de l'ordre public, y compris les sac-jackings : en 2007-2008, leur présence a permis de faire baisser les arrachages de sacs de 45% tandis que les vols et agressions diminuaient de

40%. Nous avons reçu les félicitations de la Police. Changement notable : un nouvel uniforme de couleur mauve (casquette et veste), un insigne et une carte d'identification avec leur nom et celui de la commune.

Parmi leurs autres missions, les gardiens servent aussi de relais vers la Police et les services communaux pour les problèmes de sécurité, d'environnement et de voirie. Ils encadrent et sécurisent également les événements culturels ou festifs de la commune. Mais à côté des « simples » gardiens, certains remplissent encore d'autres fonctions : les « **surveillants habilités** » sécurisent les abords des écoles en aidant les enfants à traverser, sans pouvoir dresser procès-verbal au niveau de la sécurité routière, compétence exclusive de la Police. Enfin, les **gardiens « constatateurs »** sont as-

sermentés et peuvent dresser procès-verbal lorsqu'ils constatent des infractions aux règlements communaux, par exemple dans le cadre du Règlement général de Police.

A Molenbeek, commune qui a toujours été à la pointe en matière de prévention, le service des gardiens a démarré avec une personne en 1991 pour passer à 12 en 1994, puis 44 en 2004 et finalement 91 à ce jour, incluant les 12 gardiens affectés aux logements. Sur le territoire, ce sont 4 brigades (Maritime, Centre historique, Karreveld et Duchesse - Heyvaert) qui agissent au quotidien et ce, 7 jours sur 7.

Gardiens de la Paix : rue du Comte de Flandre, 15 – Tél. : 02 422 06 70 (centrale)



Nouveaux locaux du SCAV et de la Médiation locale

MIEUX LUTTER CONTRE LES VIOLENCES AU SEIN DES FAMILLES

En mai 2009, les services d'aide aux victimes et de médiation locale ont déménagé. Dans le même élan, un Plan local de lutte contre les violences intrafamiliales à Molenbeek, débutera en automne.

Situés au coin de la rue du Facteur, à côté de la Maison communale, les nouveaux locaux (restaurés dans le cadre du contrat de quartier "Crystal-Etangs Noirs") offrent plusieurs avantages : meilleur accès, meilleur confort et bureaux isolés pour plus de confidentialité.

Pour rappel, le **Service communal d'Aide aux Victimes (SCAV)** est un service d'aide spécialisé qui apporte un soutien psychosocial et des informations juridiques à toute personne habitant la commune, victime d'infractions ou de catastrophes. Quant au service de Médiation locale, il est destiné à toute personne confrontée à un conflit interpersonnel (familial, de voisinage, locatif). Il reçoit aussi les auteurs de violences ou d'infractions. A côté de l'offre de médiation, ce service joue un rôle important dans le dépistage des cas de violences conjugales : accueillir, être à l'écoute, informer et orienter.

Les situations auxquelles ces services sont confrontés ont fort évolué : *Nous constatons une explosion de demandes de prise en charge d'enfants et de familles*, expliquent les responsables des deux services. *Les mentalités ont changé : bon nombre de mères de familles mais aussi des pères se préoccupent davantage de l'état psychologique de leurs enfants impliqués dans les violences familiales qu'auparavant. Sur l'ensemble des situations traitées, près de la moitié concerne des violences intrafamiliales.*

Face à cette évolution inquiétante, les deux services, avec l'appui du Bourgmestre Philippe Moureaux, ont décidé de tirer la sonnette d'alarme. C'est ainsi que le 15 octobre 2009, un « **Plan local de lutte contre les violences familiales** » sera lancé avec le soutien de la Région bruxelloise. Il aura un double objectif : dépasser les tabous par des actions visant à sensibiliser le grand public sur cette problématique et unir les forces de

tous les acteurs concernés comme les associations, maisons médicales, écoles, etc.

Sur le terrain, on prévoit une **vaste campagne de sensibilisation « tous publics »** qui sera aussi relayée au sein des écoles de Molenbeek avec, notamment, un grand concours de « Slam ». De plus, une **journée de réflexion** entre les intervenants concernés permettra d'offrir, à chacun, des réponses plus appropriées ou mieux adaptées aux situations de violence rencontrées.

**SCAV et Médiation locale : Rue de l'École, 53 à 1080 Bruxelles (Entrée : rue du Facteur).
Tél.: 02 411 45 84 (SCAV)
Ouvert du lundi au vendredi : 9 h 30 à 12 h.
Après-midi : sur rendez-vous.
Tél.: 02 412 01 84
(Médiation locale : prendre rendez-vous)
mediation.1080@molenbeek.irisnet.be**



Nouvelle salle de spectacles de la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale

DU CÔTÉ DE
«LA MAISON»

DEMANDEZ LE PROGRAMME !

A la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale, la saison 2009-2010 s'annonce copieuse. Des activités pour tous les goûts avec en prélude, l'inauguration de la nouvelle salle de spectacles. Un programme riche et varié.



Située au 67 de la chaussée de Merchtem, la nouvelle salle de spectacles pourra accueillir près de 180 personnes dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Vous pourrez aussi découvrir la cafétéria/resto et la cour intérieure, toutes proches, propices à la détente. Pour marquer le coup d'envoi de la nouvelle saison, la « Maison », comme disent les habitués, vous proposera les événements suivants :

- **Début octobre** marquera l'inauguration officielle de la salle de spectacles en présence de nos autorités communales.
- Le **week-end des 02, 03 et 04 octobre**, place au **WELCOME FESTIVAL** : un kaléidoscope d'animations, concerts et spectacles dans le cadre de la Fête des Arts Brxl-Bravo, les « Nuits blanches » et le « **Koer parcours** » : partez à la découverte des différents espaces culturels molenbeekois dans un projet mené en collaboration avec le service de la Culture néerlandophone. Info : www.brxlbravo.be + www.nuitblanchebrussels.be
- Le **dimanche 4 octobre** mettra la famille à l'honneur et proposera brunch, visite guidée et spectacles pour enfants. Vous pourrez aussi y voir « Vues sur mères », un documentaire produit par la Maison et réalisé par Eva Houdova où plusieurs femmes de Molenbeek parlent de leur vécu.
- Dans le cadre du « Théâtre à la Maison », la nouvelle salle de spectacles accueillera, le **13 novembre, la pièce de théâtre « Peau de Loup »** de René Bizac et Caroline Safarian.
- Toujours en novembre, les 20 et 21, un **spectacle de cabaret**, alliant cirque et théâtre burlesque jeune talent, sera proposé par le Collectif au Quai et la Compagnie Drolma. *Le but de ces spectacles est de permettre à notre public adulte, qui fréquente les ateliers créatifs, de s'approprier les nouveaux lieux, en tant qu'acteurs, porteurs de valeurs et en tant qu'artistes qui transmettent leur passion*, nous dit-on à la Maison des Cultures. Dans le même ordre d'idées, les enfants de moins de 10 ans se verront proposer, lors de la saison 2009-2010, des **ateliers et spectacles**

pour jeune public, animés par des artistes professionnels d'origines diverses.

- Du **3 au 16 décembre 2009**, venez découvrir le comédien **Ben Hamidou, seul en scène**, dans un spectacle rempli d'humour et de confessions intimes, sur le mode critique lors de 12 représentations coproduites par la Maison et les asbl Brocoli et Smoners.

De fin octobre à mi-novembre, les classes d'immersion - réservées aux écoles primaires de Molenbeek - travailleront sur le **thème de la « Maison »**, soit l'habitat sous toutes ses formes, en collaboration avec la Cellule pédagogique communale.

N.B. : les ateliers créatifs, pour enfants et adultes, débutent le 26 septembre sur le même thème. **Fin des inscriptions (9 h à 17 h) : le 16 octobre. Ne tardez pas.**

Maison des Cultures et de la Cohésion sociale : rue Mommaerts, 4. Tél.: 02 415 86 03 - E-mail : mccs-hcss.info@molenbeek.irisnet.be

EVITEZ LES FILES ET LES MAUVAISES SURPRISES, DEMANDEZ-LA À TEMPS ! LA KIDSID : C'EST POUR LE 1^{er} OCTOBRE

Nous vous l'avions annoncé dans notre édition précédente, la généralisation de la carte d'identité électronique pour enfants de moins de 12 ans est en cours. A Molenbeek-Saint-Jean, c'est finalement à partir du 1^{er} octobre 2009 que les premières demandes pourront être traitées. **Le prix demandé sera de 4 €.** Quelques précisions s'imposent : dans l'état actuel des choses, ces cartes ne pourront être délivrées qu'aux enfants de nationalité belge ; l'actuel certificat d'identité (document papier avec photo) continuera à être délivré aux enfants qui ne sont pas Belges ; dès le 1^{er} octobre, nous ne pourrons par contre plus le délivrer aux enfants belges.

Il convient donc d'être particulièrement attentif au délai de confection de ces cartes, à savoir entre 3 et 5 semaines comme pour les cartes adultes. Si vos enfants ont besoin d'une KidsID, n'attendez donc pas la dernière minute pour la demander, sous peine non seulement de devoir subir des files énormes lors des habituelles périodes de rush avant les vacances, mais aussi de devoir passer par des procédures d'urgence dont le coût est très important (100 ou 150 €).

Que faut-il faire pour demander une KidsID pour son enfant ?

Un des parents doit se présenter avec l'enfant pour introduire la demande. Il devra être muni de sa propre carte d'identité, de la pièce d'identité et, le cas échéant, de l'ancien certificat d'identité de l'enfant, ainsi que d'une photo récente.

Cette photo devra répondre aux normes des cartes électroniques (format, fond blanc, ...) ; plus question par exemple de donner une photo découpée dans une photo de vacances ou une photo d'école avec un fond coloré.

**Service Population : Rue du Niveau, 11 - 1080 Bruxelles
Tél.: 02 412 36 21 - 02 412 36 65
Heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 7 h 45 à 12 h 00
lundi de 14 h 00 à 17 h 30 + mercredi de 14 h 00 à 16 h 00**



© <http://eid.belgium.be>



INSCRIPTIONS : NOUVELLES MODALITÉS

Depuis 3 ans, notre commune connaît une explosion démographique : d'environ 79.000 habitants en 2006, nous sommes passés à près de 87.000 en 2009. Avec ce boom démographique, le manque de locaux dans nos écoles communales fondamentales se fait sentir. Quelles sont les mesures prises par notre commune ? Mise au point et perspectives.

Nous sommes bien conscients de la difficulté qu'ont les parents pour inscrire leurs enfants dans l'école fondamentale de leur choix, précise le service de l'Instruction publique, dépendant du Bourgmestre Philippe Moureaux. Afin d'éviter les tensions dues au fait que certains parents étaient mécontents de ne pouvoir inscrire leurs enfants là où ils le voulaient, nous avons décidé de prendre plusieurs mesures. Précisons que celles-ci concernent uniquement les 10 écoles communales francophones du primaire de Molenbeek.

Bientôt une nouvelle école

D'abord, notre commune a décidé de pallier l'absence de places dans nos écoles primaires en faisant installer des **pavillons** dans les cours d'écoles, partout où cela était possible. De plus, elle a inscrit à son budget les frais d'étude pour la **construction d'une nouvelle école d'enseignement fondamental**.

Ensuite, le service communal de l'Instruction publique a lancé un **nouveau système d'inscriptions pour le primaire**. Celles-ci ne peuvent être prises que pour l'année scolaire suivante (soit 2010 – 2011) et pas au-delà. Avantage : vous pouvez inscrire votre enfant 1 an à l'avance, avant la prochaine rentrée scolaire.

N.B.: la **demande d'inscription** doit obligatoirement se faire au **secrétariat de l'école** par un des parents ou une personne investie de l'autorité parentale. Pas d'inscription par téléphone, ni par fax, ni par e-mail !

Calendrier et priorités à respecter

• **Pendant le mois de septembre de l'année scolaire 2009**, en tant que **parents d'élèves déjà inscrits dans l'établissement**, vous recevrez un document dans le journal de classe de votre enfant dans lequel vous pourrez demander l'inscription **d'un frère et/ou d'une sœur de l'enfant fréquentant actuellement l'établissement**.

Cette demande d'inscription pour l'année scolaire suivante doit être rentrée jusqu'à fin décembre, sous peine de perdre votre droit à la priorité ;

- **Après les vacances d'hiver de l'année scolaire en cours, si vous habitez le quartier et près de l'école la plus proche**, vous pourrez demander par priorité de faire inscrire votre enfant pour l'année scolaire suivante ;
- **Après les vacances de Pâques**, dans la mesure des places disponibles, toute personne qui en fait la demande pourra demander l'inscription de son enfant ou de l'enfant sur lequel elle exerce l'autorité parentale, dans l'établissement.

Lorsque toutes les places sont attribuées dans l'ordre des priorités mentionné ci-dessus, chaque établissement tiendra **une liste d'attente**. Ce nouveau système vise donc à garantir la transparence.

ATTENTION ! Si 15 jours après la date de prise d'effet de l'inscription, un enfant qui a complété son dossier d'inscription ne se présente pas, sans justification des parents ou de la personne qui exerce l'autorité parentale (certificat médical, courrier, courrier électronique et télécopie), l'enfant perd son droit à l'inscription et sa place sera donnée au premier enfant inscrit sur la liste d'attente.

Pour plus d'informations, contactez directement l'école de votre choix.

Nos petits déménagements

Fin 2009, les écoles communales maternelles 13bis et « Tijltje » (rue des Béguines) déménageront vers le stade Pévenage. Ce départ des élèves (110 francophones et 59 néerlandophones) se révèle nécessaire en raison des nuisances du chantier (bruits, poussières, ...) lié aux futurs travaux de rénovation/construction de la bibliothèque.



Grippe A / H1 N1 : comment se protéger ?

Cette nouvelle forme de grippe fait beaucoup parler d'elle. Les symptômes de cette maladie sont similaires à ceux de la grippe saisonnière : fièvre au-dessus de 38°C, courbatures, toux, diarrhée, vomissements, malaise général. Afin d'éviter que la grippe A / H1 N1 ne se propage, il est utile de prendre quelques précautions d'hygiène à respecter et à expliquer aux enfants :

1. Lavez-vous les mains souvent avec du savon ;
2. Couvrez-vous la bouche et le nez avec un mouchoir en papier lorsque vous éternuez ;
3. Débarrassez-vous de vos mouchoirs à la poubelle ;
4. Si vous n'avez pas de mouchoir, couvrez-vous la bouche et le nez avec votre main puis lavez-la ;
5. Si vous êtes malade, restez chez vous et évitez les contacts proches.

Des questions sur la grippe ? Contactez le call center du Commissariat interministériel Influenza au 0800 99 777
Internet : www.influenza.be

Hommage à M. Steylemans

Début août, nous avons dû déplorer la disparition accidentelle de Monsieur Walter Steylemans. Agé de 48 ans, il avait exercé les fonctions de chargé de cours de 1983 à 2006 puis de Directeur, de 2006 à 2009, à l'Institut Edmond Machtens à Molenbeek-Saint-Jean, enseignement communal de Promotion sociale. Nous perdons un homme particulièrement rigoureux, compétent et dévoué. Les autorités communales de Molenbeek-Saint-Jean tiennent à présenter leurs sincères condoléances à sa famille et à ses amis.

LISTE DU BOURGMESTRE

Agir pour aujourd'hui et demain

Notre équipe a toujours accordé une place importante à la problématique environnementale, même si la priorité au début du premier mandat de notre Bourgmestre était de s'atteler à la rénovation et à la modernisation des quartiers, oeuvre de longue haleine qui se poursuit d'ailleurs à travers les différents contrats de quartier.

L'éducation à l'environnement à l'attention des écoliers notamment ainsi que l'aménagement d'espaces verts sont des axes forts de la politique communale. Oui, malgré les apparences, Molenbeek est une commune verte avec 13 % de sa superficie occupée par les parcs et espaces verts dont le Scheutbos est le plus emblématique. Je n'oublie pas aussi que notre Bourgmestre s'est investi personnellement pour sauvegarder le Parc Albert, au grand dam des spéculateurs immobiliers.

Depuis quelques années sont initiés des mécanismes susceptibles de jeter les bases d'un développement durable dans sa triple finalité environnementale, sociale et économique. Plan de réduction des énergies appliqué aux bâtiments communaux, mise en oeuvre de projets HPE (Haute Performance Energétique), octroi aux habitants de primes, constructions passives ou en basse énergie, formation à des emplois verts : tous ces volets sont, aujourd'hui, une réalité à Molenbeek.

Certes, ce n'est qu'un début. Il faudra sans doute persévérer dans cette voie pour asseoir les conditions d'un développement harmonieux et durable et – aspect primordial – renforcer la participation de la population. Et ce, sans sacrifier le social. Car, pour notre part, le développement ne saurait être durable s'il n'est pas le corollaire d'un mieux-être social.

TALBIA BELHOUARI

Chef de Groupe de la Liste du Bourgmestre

MR / OPEN VLD :

L'environnement par l'encouragement

Demain, la politique environnementale s'inscrira de façon croissante dans les décisions sociales et économiques des Etats. Chaque citoyen est acteur du développement durable, c'est là la clé du succès. Pour cela, nous devons faciliter certains choix et non imposer des comportements.

Au niveau communal, les décisions politiques vont dans ce sens. L'Echevin de l'Environnement incite les habitants à se déplacer à vélo, à pied via la promenade verte. Les primes encouragent aussi l'installation de citernes d'eau de pluie, de panneaux solaires (en coordination avec l'Echevine de l'Energie) et le recours à une toiture verte (avec l'Echevin de l'Urbanisme). On sensibilise dès le plus jeune âge dans les écoles de la commune (via la Semaine de l'Arbre, ...).

Nous connaissons en outre les mesures déjà appliquées : la verdurisation des rues, l'enlèvement gratuit des encombrants, l'augmentation des toilettes pour chiens et des corbeilles publiques.

En parallèle, les campagnes d'information sur le respect de l'environnement sont nombreuses mais de longue haleine. Les opérations de répression des dépôts clandestins restent à poursuivre et à amplifier.

Pour conclure, il n'est pas incongru de réfléchir à l'avenir en des termes audacieux, comme par exemple une implantation de petites éoliennes sur la commune ou d'autres mesures ambitieuses. De tels projets répondent à des besoins essentiels et ont une grande force mobilisatrice.

OLIVIER MAHY

Chef de groupe MR

ECOLO – GROEN!

Un environnement sain : tous les gestes comptent

Les défis environnementaux tant dans leur dimension planétaire que pour assurer notre bien-être et notre santé, à nous, Bruxellois, exigent une politique volontariste à tous les niveaux de la société.

A côté des moyens financiers consentis pour mieux isoler le bâti bruxellois, les pouvoirs publics ont un rôle nécessaire d'information, particulièrement la commune qui est le niveau le plus proche du citoyen : au travers du « Molenbeek Info », bien sûr, mais surtout en menant des actions auprès des écoles, des commerçants, des comités de quartier, des clubs de sports, ... pour informer sur tous les moyens existant en matière d'isolation des habitations, mais aussi sur tous ces gestes qui comptent : le tri des déchets, la récupération des eaux de pluie, le compost, le vélo, les petits trucs pour consommer moins d'énergie, ...

Elle doit aussi montrer l'exemple au sein de son administration : qu'il s'agisse de l'éclairage, de l'utilisation du papier, du chauffage ou des modes de transports utilisés, l'administration communale peut adopter des comportements plus écologiques et plus économiques.

La Commune doit être incitatrice et facilitatrice des changements de comportement, car face aux défis environnementaux, tous les gestes comptent.

SARAH TURINE

Chef de groupe Ecolo

LES MOLENBEEKOIS EN IMAGES

20/06/09 : Fête de la Musique au Château du Karreveld



20/06/09 : Muziekfeest in het Karreveldkasteel

20/06/09 : Fête de la Musique au Parvis Saint-Jean-Baptiste



20/06/09 : Muziekfeest op het Sint-Jan-Baptist Voorplein

04/07/09 : O'DE MOLENBEEK – Festival de théâtre de rue Culture néerlandophone



©TJORNEN VANDEN EYNDE

04/07/09 : O'DE MOLENBEEK – Straattheaterfestival Nederlandstalige cultuur

28/06/09 : Festival de Marionnettes avec le service Jeunesse Parc Marie-José



28/06/09 : Marionettenfestival met de dienst Jeugd Marie-Josépark

NOCES DE DIAMANT (60 ans de mariage)
31/07/09 : Félicitations à M. et Mme ALLARD DE CUYPER



31/07/09 : Diamanten bruiloft (60 jaar huwelijk)
Proficiat aan De Heer en Mevrouw ALLARD - DE CUYPER

NOCES DE DIAMANT
(60 ans de mariage)
17/07/09 : Félicitations à M. et Mme GOOSSENS - RUBAY

Diamanten bruiloft (60 jaar huwelijk)
17/07/09 : Proficiat aan De Heer en Mevrouw GOOSSENS - RUBAY



© GODELIEVE BOSMAN

NOCES DE DIAMANT (60 ans de mariage)
14/08/09 : Félicitations à M. et Mme ROBERT - JORIS



14/08/09 : Diamanten bruiloft (60 jaar huwelijk)
Proficiat aan De Heer en Mevrouw ROBERT - JORIS

NOCES DE BRILLANT (65 ans de mariage)
28/08/09 : Félicitations à M. et Mme VANDERSTEEN - ERBOT



28/08/09 : Brillanten bruiloft (65 jaar huwelijk)
Proficiat aan De Heer en Mevrouw VANDERSTEEN - ERBOT

DE MOLENBEKENAREN IN BEELD

20/08/09 : Opération « Lire dans les parcs » - Lecture de contes au parc Bonnevie



20/08/09 : Actie "Lezen in het park" - Verhalen lezen in het Bonneviepark

17/09/2009 : Nouvelle fresque au métro Osseghem par les enfants de l'Athénée Serge Creuz / Commune de Molenbeek / STIB / Atrium Karreveld asbl / Région de Bruxelles-Capitale



17/09/2009 : Muurschildering aan de metro Osseghem door kinderen van «Athénée Serge Creuz» / Gemeente van Molenbeek / MIVB / Atrium Karreveld vzw / Brussels Hoofdstedelijk Gewest

© VIRGINIE POCHET

03/07/09 : ÉTÉ JEUNES de la CLES à la Maison des Cultures et de la Cohésion sociale

03/07/09 : "ETE JEUNES" van de CBSU in het Huis van Culturen en sociale samenhang



© FARUK BICICI

04/09/09 : 65ème anniversaire de la Libération de Bruxelles par la Brigade Piron – Parc des Muses

04/09/09 : 65e verjaardag van de Bevrijding van Brussel door de Brigade Piron - Muzenpark



16/08/09 : Promenade guidée à la découverte des milieux aquatiques du Scheutbos



16/08/09 : Begeleide wandeling: ontdekking van de wateromgeving van het Scheutbos

© MARTINE WAUTERS

22/07/09 : Festival « Bruxellons » - Théâtre en plein air au Château du Karreveld

22/07/09 : « Bruxellons » Festival - Openluchttheater in het Karreveldkasteel



NOCES DE PLATINE (70 ans de mariage) :
31/07/09 : Bravo à M. et Mme VAN DURME - CATY



31/07/09 : Platina bruiloft (70 jaar huwelijk)
Proficiat aan De Heer en Mevrouw VAN DURME - CATY

NOCES DE PLATINE (70 ans de mariage) :
14/08/09 : Bravo à M. et Mme DEGRAVE - QUESTENOIS



14/08/09 : Platina bruiloft (70 jaar huwelijk)
Proficiat aan De Heer en Mevrouw DEGRAVE - QUESTENOIS